

Gilles CARLE
Président 1987-1992
Président d'honneur

COMITÉ DES AUTEURS

Luc DIONNE, président
Benoit PILON, vice-président
Denys ARCAND
Louis BÉLANGER
Diane CAILHIER
Bruno CARRIÈRE
Marie CHOUINARD
Marie-France LANDRY
Patrick LOWE
Charles-Oliver MICHAUD
Johanne PRÉSENT
Pierre-Michel TREMBLAY

EXÉCUTIF

Luc DIONNE
Benoit PILON
Patrick LOWE

ACTION CULTURELLE

Marie CHOUINARD
Benoit PILON

ADMINISTRATION

Élisabeth SCHLITTLER
Délégué général
schlittler@scam.ca

Marc BRIND'AMOUR
Adjoint administratif
analyse@scam.ca

Stéphan GAGNÉ
Adjoint administratif
scene@scam.ca

Myriam HENRY
Adjointe administrative
audiovisuel@scam.ca

Diane QUINTAL
Technicienne comptable
comptabilite@scam.ca

BULLETIN - DÉCEMBRE 2017

RADIODIFFUSEURS



Une nouvelle entente a été conclue avec le **Groupe TVA** et **Vidéotron**. D'une durée de trois ans, la licence couvre **TVA**, **AddikTv**, **Prise 2**, **Yoopla**, **Moi & CIE**, **LCN** et les plateformes **Illico**, **Indigo**, **Éléphant**.



Les négociations des licences **Séries+**, **Historia** et **Teletoon** sont toujours en cours.

DÉPÔTS DIRECTS

Dès 2018, les paiements des redevances seront effectués par dépôts directs.

Au début du mois, nous vous avons fait part de cette nouvelle méthode de paiement et nous vous avons demandé de nous envoyer par courriel ou par la poste, un spécimen de chèque ou vos coordonnées bancaires (adresse de la banque, numéro de transit, votre numéro de compte et votre adresse postale).

Le spécimen de chèque doit être envoyé à info@scam.ca ou par la poste.

ATTESTATION DE RÉSIDENCE 2018



Cette obligation annuelle découle d'une convention fiscale signée entre le Canada et la France à laquelle la SCAM n'est pas partie.

Elle ne s'applique qu'aux droits d'origine française versés par des chaînes françaises au bénéfice d'auteurs ne résidant pas en France.

Depuis 2018, il **vous appartient d'envoyer vos formulaires complétés à l'Agence du revenu du Canada** dès que nous vous aurons demandé votre attestation de résidence.

Vous pourriez aussi décider de vous procurer cette attestation sans attendre notre demande. Le cas échéant, veuillez noter que **la procédure et les formulaires sont disponibles sur notre site :**

<http://www.scam.ca/index.php/attestation-de-residence-fiscale/>

COALITION POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE (CDC)



La **CDC** a été fondée en 1998 et regroupe 33 organismes canadiens représentant des créateurs, artistes, producteurs, éditeurs, distributeurs œuvrant dans les domaines de la télévision, du cinéma, du livre, de la musique, de la scène, des arts visuels. La **CDC** vise la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La **CDC** a été très active lors de toutes les étapes de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Elle a créé un mouvement international prônant la diversité des expressions culturelles et contribué à rassembler plus d'une quarantaine de coalitions nationales. Depuis dix ans, la **CDC** est le siège de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FIDC) qui regroupe 43 coalitions dispersées sur tous les continents.

À l'heure actuelle, la **CDC** suit tout particulièrement les négociations de l'**Accord de libre-échange Nord-Américain (ALÉNA)** et du **Partenariat Transpacifique (PTP)**.

Elle soumet ses recommandations aux instances responsables des négociations afin que la culture dans l'environnement numérique soit adéquatement défendue et protégée dans les traités commerciaux négociés.

La SCAM fait partie de la CDC depuis plus de 15 ans et elle est membre du comité exécutif.

COALITION POUR LA CULTURE ET LES MÉDIAS

En novembre dernier, la SCAM a adhéré à ce regroupement d'une quarantaine de syndicats, de sociétés de gestion collective et de citoyens préoccupés par l'avenir de la culture et des communications du Québec et du Canada. L'objectif de la Coalition est de faire valoir auprès des décideurs, la nécessité de renforcer les assises de l'écosystème culturel et médiatique.

Depuis deux décennies, le milieu de la culture et des communications est confronté à des bouleversements qui ont créé un profond déséquilibre qui s'est encore accentué avec l'émergence des géants d'Internet et le traitement particulier dont ils bénéficient.

La Coalition pour la culture et les médias demande aux gouvernements notamment de mettre en place des mesures fiscales équitables, des politiques qui assurent le développement de la culture et des médias et qu'ils leur accordent le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre leur mission.

CONTINUITÉ ÉQUITÉ SOUTIEN

www.manifestepourlaculture.info

RÉVISION DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR



La *Loi sur le droit d'auteur* a été modifiée en 2012 par le gouvernement de l'époque afin, affirmait-il, de tenir compte de l'impact du numérique dans la circulation des œuvres de l'esprit et pour atteindre un équilibre entre les droits des créateurs et les besoins des utilisateurs. Malheureusement, cette *modernisation* qui a reconnu une multitude d'exceptions a causé un grave préjudice aux créateurs.

Une réévaluation de la loi est prévue cinq ans après son adoption. Le 14 décembre dernier, les ministres Mélanie Joly (Patrimoine canadien) et Navdeep Bains (Innovation, Sciences et Développement économique Canada) ont annoncé que la loi sera revue en profondeur. Nous attendons maintenant le plan et l'échéancier prévus pour cette nouvelle étape de la révision.

ADHÉSIONS

Les adhésions du quatrième trimestre :

Louis **ASSELIN**, réalisateur

Guy **ÉDOIN**, scénariste - réalisateur

Mathieu **EMOND**, réalisateur

Mireille **LACASSE**, réalisatrice

Simon **LAMONTAGNE**, réalisateur

Geneviève **TREMBLAY**, scénariste - réalisatrice

DÉCLARATION D'ŒUVRES

Tous les documents téléchargés sur le site doivent être imprimés sur **du papier format lettre** et renvoyés complétés sans rature ni annotation, faute de quoi, ils pourront être refusés.

La liste des déclarations enregistrées au répertoire d'octobre à décembre 2017 est disponible sur le site à l'onglet [Communications / Liste de déclarations](#).

COORDONNÉES BANCAIRES

Tout changement doit nous être impérativement signalé faute de quoi les transferts de droits pourraient être retardés.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE

Veuillez nous faire part de tout changement afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les envois qui vous sont destinés.

Bonne et heureuse année 2018